

L'extension des heures d'ouverture des écluses wallonnes

- Session : 2016-2017
- Année : 2017
- N° : 1012 (2016-2017) 1

- Question écrite du **14/06/2017**

- de LEGASSE Dimitri
- à PREVOT Maxime, Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine

J'ai pu lire dans la presse récente que Monsieur le Ministre avait l'intention de réorganiser en profondeur le travail des éclusiers afin de réduire les temps d'attente aux écluses et améliorer le trafic fluvial.

Les écluses pourraient ouvrir le dimanche et avoir des horaires plus larges en semaine.

Cela semble bénéfique avec des gains évalués à 5 millions à l'horizon 2030, mais cela risque de détériorer les conditions de travail des éclusiers ?

J'avais donc quelques questions à poser à ce sujet.

Comment réagit le secteur à la volonté de Monsieur le Ministre d'assouplir les horaires de travail ?

Une automatisation d'écluses est-elle incluse dans son plan ?

Quelles conséquences envisage-t-il sur l'emploi des éclusiers ?

Pense-t-il que la Flandre et Bruxelles lui emboîteront le pas, notamment pour le canal Charleroi-Bruxelles ?

- Réponse du **22/06/2017**

- de PREVOT Maxime

Je renvoie l'honorable membre aux réponses aux questions parlementaires sur le même sujet : la question d'actualité posée par Monsieur Vincent SAMPAOLI, développée en séance plénière le 31 mai dernier ainsi que la question orale de Monsieur Jean-Luc CRUCKE développée lors de la commission parlementaire du 13 juin dernier.